



مركز تونس
للمصالحة والتحكيم
Centre de Conciliation
et d'Arbitrage de Tunis

Sous le haut patronage de son excellence
Monsieur Beji Caid Essebsi le président de la république

Le Centre de Conciliation et d'Arbitrage de Tunis (CCAT)

organise à l'occasion de la célébration
du 22ème anniversaire de la promulgation du Code Tunisien de l'arbitrage

L'Arbitrage Et les autres modes alternatifs de résolution des conflits

Vendredi 29 et samedi 30 mai 2015

Hôtel Regency –Gammarth –Tunis

En partenariat avec

l'Ordre National des Avocats de Tunisie, la Faculté de Droit et des Sciences Politiques de Tunis, le centre international de la Médiation et de l'Arbitrage de Rabat, l'Union Internationale des Avocats ; l'Institut Maghrébin d'Arbitrage et de Commerce International l'Organisation Arabe des Jeunes Avocats et l'Association Française d'Arbitrage.



15 Av. Mahmoud Bourguiba Mutuelle ville Tunis لهج الشاعري محمود بورقيبة ميڤوال فيل تونس

الهاتف : (+216) 71.792.350 (+216) 71.849.695 Tél : الفاكس : (+216) 71.796.192

www.ccat.tn

✉ ccat.info.ar@gmail.com

Le Programme

Vendredi 29 mai 2015

08.30 :- Inscription des Participants

09.00 :-Allocutions d'accueil

Première séance

L'arbitrage et le monde des affaires

09.30 : Rapport introductif : Monsieur Hatem Rwatbi , professeur à Faculté de Droit et des Sciences Politiques de Tunis et avocat

09.45 : Discussion- débat avec la participation des représentants d'acteurs économiques et autres intervenants dans le domaine des affaires ayant expérimenté le mode de l'arbitrage

1^{er} thème : L'arbitrage et l'environnement des affaires

Modératrice : Madame Wided Bouchamaoui

Présidente de l'Union Tunisienne du Commerce et de l'industrie et de l'artisanat

Participants au débat :

- Le Groupe Chimique
- La Société Nationale des Chemins de Fer Tunisiens
- Compagnie de Phosphate de Gafsa
- Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des eaux
- L'Office de l'Huile Tunisien
- La Société Nationale d'Electricité et de Gaz

10.15 : Débat

10.45 : Pause café

Deuxième séance

L'Arbitrage et l'environnement des affaires – L'éclairage du juriste

Président de séance : Monsieur Rachid Sabegh

Ancien Premier Président de la Cour de cassation et du tribunal administratif;

11.05 : 1^{ère} Intervention de Monsieur Farhat Toumi professeur universitaire et avocat auprès de la Cour de cassation sur le thème ; « les avantages de l'arbitrage face aux ambitions des acteurs économiques »

11.25 : Discutant: Monsieur Ibrahim Abdelaoui ancien Bâtonnier de l'ordre des avocats



Algériens et vice Président de l'Union Arabe des Avocats

11.35 : 2^{ème} Intervention de Monsieur Abdalah Helalli ancien Premier Président de la Cour de cassation sur le thème : « célérité et spécialisation ; l'arbitrage surclasse-t-il la justice étatique » 11.45 : Discutant : Monsieur Ahmed Ouerfelli Avocat, ancien juge et membre du conseil scientifique du centre de conciliation d'arbitrage de Tunis

12.05 : Débat

13.00 : Déjeuner

Troisième séance

La justice et l'arbitrage

Président de séance : Monsieur Amor Darragi

Président du Centre International de médiation et d'arbitrage de Rabat

15.00 : 1^{er} Intervention de Maître Nejib Zoghلامي avocat et ancien Premier Président de la Cour d'Appel de Tunis sur le thème : « le rôle de la justice avant le prononcé de la sentence arbitrale ; contrôle et assistance ».

15.20 : Discutant : Professeur Samy Boustangi Doyen de la faculté de droit et des sciences politiques de Tunis.

15.30 : 2^{ème} Intervention du Professeur Kamel Charfedine, professeur universitaire et avocat auprès de la Cour de Cassation et membre du conseil scientifique du centre d'arbitrage et de conciliation de Tunis sur le thème : « Le recours contre la sentence arbitrale ».

15.50 : Discutant : Madame Saloua Slama juge à la Cour d'Appel de Tunis

16.00 : Pause café.

Quatrième séance

Président de séance : Monsieur Khaled Ayari
Premier Président de la Cour de Cassation
et Président du Conseil Supérieur de la Magistrature.

16.15 : 1^{ère} Intervention du Professeur Nourredine Gara enseignant universitaire à la faculté de droit et des sciences politiques de Tunis et avocat auprès de la Cour de Cassation sur le thème « L'exequature de la sentence arbitrale ».

16.35 : Discutant : Madame Le professeur Selma Khaled.

16.45 : 2^{ème} Intervention de Maître Fethi Kmicha sur le thème « la tunisie ; un lieu d'arbitrage international ? »

Discutant : Madame le Professeur Rim Ben Khelifa enseignante universitaire

17.00 : Débat

17.30 : Cérémonie en hommage à des personnalités ayant marqué de leur empreinte l'histoire du CCAT et le domaine de l'arbitrage:

Liste des personnalités honorées:

- **Habib Slim**, Ancien Doyen et Professeur émérite à la Faculté de droit et des sciences politiques de Tunis, Premier Président du CCAT;
- **Abdelwaheb El Behi** , ancien Bâtonnier de l'Ordre National des Avocats de Tunisie, et ancien président du CCAT;
- **Habib Malouche**, Arbitre international et membre du conseil scientifique du CCAT;
- **Mabrouk Njouaa**, Bâtonnier des avocats de Annaba;
- **Amor Darraji**, Président du Centre International de médiation et d'Arbitrage de Rabat;
- **Geneviève Augendre**, Présidente de l'association Française de l'arbitrage
- **Stefano Azali**, Secrétaire Général de l'institut pour la promotion de l'arbitrage et la médiation en méditerranée (ISPRAMED) et Vice-président de la fédération internationale de l'arbitrage;
- **Elyes Hana**, Ancien Ministre de la justice de la République du Liban , Président de l'Association d'Amitié Tuniso-Libanaise, Avocat et Arbitre;
- **Antoine Akl**, ancien président de l'union internationale des avocats

Samedi 30 mai 2015

Cinquième séance

Les modes alternatifs de résolution de conflits

Président de séance : : Monsieur Hedi GUEDIRI

Premier Président de la Cour d'appel

09.00 : 1^{re} Intervention de Maître Taoufik Ben Nasr Professeur universitaire et Avocat auprès de la Cour de Cassation sur le thème "Le médiateur bancaire, quel chemin ?";

09.20 : Discutant, Maître Mohamed Lotfi El Ajeri, Avocat près de la Cassation, Arbitre International et Médiateur ;

9.30 : Débat

10.15 : Pause café

10.30 : Discussion-débat sur le thème de :

**" les nouveaux modes de règlement des différends :
la fiction juridique a-t-elle réussi la combinaison : arbitrage-Médiation"**

**Modératrice : Geneviève Augendre,
Présidente de l'association Française de l'arbitrage**

Animateurs:

-Le Professeur Lotfi Chedly, Doyen de la Faculté des Sciences Juridiques Politiques et Sociales de Tunis.

-Maitre Wathek Magherbi, Avocat auprès de la Cour d'Appel ; Médiateur et membre du conseil scientifique de CCAT;

-Madame Souad Youssef, Enseignante universitaire;

-

-

Séance de clôture

Présidence de la séance:

Maitre Mabrouk Njouaa, Bâtonnier de Annaba;

11.00 : Discussion générale

12.30 : Rapport de synthèse : Maitre Mongi Ghribi ; Avocat auprès de la Cour de Cassation et membre du conseil scientifique du CCAT;

12.50 : Remise des attestations de participation.